

MISE EN PLACE DU CONTRAT

- 1 Le candidat transmet à l'employeur le « pack entreprise ».
- 2 L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
- 3 L'employeur complète la fiche d'engagement avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
- 4 Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet le CERFA pré-rempli avec les éléments à sa disposition pour complétude et modification.
- 5 Dès réception du CERFA complété par l'entreprise, le CFA transmet la convention de formation à signer électroniquement.
- 6 A réception de la convention signée, le CFA transmet le CERFA définitif à signer électroniquement.
- 7 Si l'entreprise donne mandat au CFA, ces documents seront transmis directement à l'OPCO.

Dans le cas contraire, *au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer* le contrat d'apprentissage CERFA signé accompagné de la convention de formation signée avec le CFA à son *opérateur de compétences (OPCO) pour valider sa prise en charge financière.*

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de 20 jours à compter de la réception de l'ensemble des documents.

DEMARCHES DE LA RESPONSABILITE DE L'EMPLOYEUR

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)** auprès de l'URSSAF dans un délai de 8 jours **avant** la date d'embauche. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
- ⓘ **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise (Référentiel France Compétences).

A titre indicatif, pour l'année universitaire 2024/2025, notre coût de formation de niveau Licence (BUT et licence professionnelle) est de 8 200,00 € annuel. Dans le cadre du développement de partenariats de l'IUT de Tarbes dans la nouvelle Université de technologie de Tarbes, il a été décidé que les conventions de formation seraient établies au montant pris en charge par l'OPCO. Ainsi, il ne sera pas facturé de reste à charge à l'entreprise.

REMUNERATION DE L'APPRENTI

L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat ²	Salaire minimum en % du SMIC (OU SMC ¹)		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
2 ^{ème} année BUT Licence professionnelle	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année BUT	67%	78%*	100%*

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (en entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

¹ ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

² [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#)

ⓘ Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires AU MINIMUM 8 jours avant le début du contrat et retourné à : michel.quartino@iut-tarbes.fr Copie à : alternance.iut-tarbes@uttop.fr

Fermeture de l'Université de technologie de Tarbes du vendredi 19 juillet midi au lundi 19 août 2024 matin

Merci de compléter ce document de manière numérique et non manuscrite

L'APPRENTI

NOM et Prénom : Date de naissance :

E-mail perso : Tél. (portable) :

Parcours : Travaux Bâtiment Travaux Publics

Si vous êtes concernés par l'une des situations suivantes, merci de cocher la case :

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau

L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse du lieu d'exécution du contrat :

.....

CP : VILLE :

Activité de l'entreprise :

SIRET du lieu d'exécution du contrat :

Code NAF : Effectif du site : Code IDCC obligatoire :

OPCO régional (Opérateur de Compétences) :

Contacts :

Nom - Prénom du Responsable des Ressources Humaines :

E-mail : Tél. :

Nom – Prénom du contact administratif pour la mise en place du contrat (si différent) :

E-mail : Tél. :

La signature de la convention et du contrat se fera électroniquement. Il est nécessaire d'avoir l'email et le numéro de téléphone portable du signataire.

Nom – Prénom du signataire du contrat :

E-mail (qui réceptionnera le CERFA et le signera électroniquement) :

.....

Portable :

Nom – Prénom du signataire de la convention (si différent) :

E-mail (qui réceptionnera la convention et la signera électroniquement) :

.....

Portable :

Le nom du signataire est celui qui apparaîtra sur le contrat d'alternance.

L'adresse email peut-être celle du signataire OU celle de la personne ayant la délégation de signature.

Attention : Le message que le signataire recevra sur cette adresse email et qui contiendra le lien vers le contrat d'alternance, ne pourra pas être transféré à une tierce personne.

NOM et Prénom de l'apprenti :

Parcours : Travaux Bâtiment Travaux Publics

LA FORMATION

Travaux Bâtiment Code diplôme : 25123002 RNCP : 35482 527 heures de formation
Travaux Publics Code diplôme : 25123003 RNCP : 35483 531 heures de formation

Dates de la formation : Du 02/09/2024 au 20/06/2025

LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI

Date début contrat : Date fin contrat :

Le contrat doit obligatoirement se terminer au plus tôt le 20/06/2025 et au plus tard le 15/08/2025

Nom et prénom du maître d'apprentissage :

Fonction :

E-mail : Tél. :

LA REMUNERATION *Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 (JO du 31.3.20)*

*La rémunération des apprentis en 3^{ème} année de BUT correspond à une troisième année de contrat.
Si l'apprenti change de tranche d'âge durant son contrat, le taux de rémunération change le 1^{er} jour du mois suivant sa date anniversaire.*

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
3 ^{ème} année de BUT	67%	78%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

Les rémunérations ci-dessus sont données à titre indicatif et ne constituent que les montants minimums légaux. Si la convention collective de l'entreprise prévoit une rémunération plus favorable, celle-ci doit s'appliquer.

Il appartient à l'employeur de rédiger le contrat d'apprentissage. Le CERFA apprentissage sera transmis pré-rempli avec les éléments à sa disposition par le CFA à la personne en charge de la mise en place du contrat pour complétude et modification avant signature.

LE MANDAT DE GESTION

Le mandat de gestion permet à l'employeur de donner mandat au CFA pour transmettre en ligne le contrat d'apprentissage et les pièces nécessaires directement à l'OPCO.

La mention du mandat de gestion doit obligatoirement être précisée dans la convention de formation.

JE DONNE MANDAT AU CFA (sans contrepartie financière) et je m'engage à lui fournir l'ensemble des informations nécessaires à la bonne exécution de son mandat.

JE REFUSE DE MANDATER LE CFA. Il en est alors de ma responsabilité d'accomplir toutes les formalités nécessaires aux opérations prévues à l'article L. 6224-1 du code du travail et demeure seul responsable de l'accomplissement de ces opérations. Je m'engage à déposer auprès de mon OPCO le contrat d'apprentissage signé par toutes les parties, accompagné de la convention de formation signée et conclue avec le CFA.

NOM et Prénom de l'apprenti :

Parcours : Travaux Bâtiment Travaux Publics

MISSIONS CONFIEES A L'APPRENTI – Vous pouvez joindre une fiche de poste ou compléter ci-dessous.

Intitulé emploi occupé par l'apprenti :

Descriptif des missions (texte libre) :

Compétences mises en œuvre en entreprise / compétences BUT GCCD 3^{ème} année : Si possible, cochez les compétences qui pourront être développées dans votre entreprise.

Compétence : Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment ou Travaux publics - Niveau 3 : Choisir et justifier des solutions techniques en phase études.

- Réaliser une ACV à l'échelle d'un projet de TP ou du matériau jusqu'à l'ouvrage en Bâtiment.
- Prescrire des solutions techniques en TP ou Bâtiment tout corps d'état.
- Optimiser l'ensemble des solutions techniques.
- Utiliser une démarche de conception BIM.

Compétence : Organiser un chantier de BTP - Niveau 3 : Conduire un chantier.

- Réaliser un chiffrage/devis.
- Mener une démarche de management de la prévention sur chantier et établir le lien avec la performance de l'entreprise.
- Optimiser les moyens techniques, financiers et humains et actualiser le planning des travaux.
- Conduire une équipe et animer une réunion de chantier.
- Effectuer les contrôles budgétaires et établir des situations de travaux.
- Préparer la réception d'un ouvrage.

Compétence : Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie - Niveau 3 : Contribuer à la gestion d'un parc d'ouvrages.

- Exploiter un programme d'exploitation-maintenance en veillant aux principes de prévention.
- Prescrire les essais nécessaires en fonction d'un cahier des charges.
- Analyser les résultats d'un appel d'offre.
- S'insérer dans une démarche BIM d'exploitation et de maintenance

A : Le :

Signature et Cachet de l'entreprise

CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Michel QUARTINO michel.quartino@iut-tarbes.fr 05 62 44 42 67
Contact contrat d'apprentissage : Aurélie MEDINA-MORAL altenance.iut-tarbes@uttop.fr 05 62 44 42 33

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION IUT – MISSIONS VALIDEES PAR LE RESPONSABLE

Signature Responsable Formation BUT GCCD

Travaux Bâtiment Code diplôme : 25123002RNCP : 35482
Travaux Publics Code diplôme : 25123003RNCP : 35483
Dates de la formation : Du 02/09/2024 au 20/06/2025

527 heures de formation
531 heures de formation

août-24		sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25		juil-25		août-25			
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 J		1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D		1 M		1 V			
2 V	Entreprise éventuelle ment	2 L	Rentrée BUT 3	2 M		2 S		2 L		2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M		2 S			
3 S		3 M		3 J	Entreprise 1	3 D		3 M		3 V	Entreprise 9	3 L		3 L		3 J	Entreprise 18	3 S		3 M		3 J	Entreprise 28	3 D			
4 D		4 M		4 V		4 L		4 M	Présence IUT 9	4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M	Entreprise 24	4 V	Entreprise 28	4 L			
5 L		5 J	Présence IUT 1	5 S		5 M		5 L		5 D		5 M		5 M		5 L		5 L		5 J		5 S		5 M			
6 M		6 V		6 D		6 M		6 M		6 V		6 L		6 J	Entreprise 10	6 D		6 M		6 V		6 D		6 M			
7 M	Entreprise éventuelle ment	7 S		7 L		7 J	Présence IUT 5	7 S	Présence IUT 9	7 M		7 V		7 V		7 L		7 M	Présence IUT 14	7 S		7 L		7 J	Entreprise 33		
8 J		8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S		8 M		8 M		8 D		8 M		8 V			
9 V		9 L		9 M		9 S		9 L		9 J	Présence IUT 10	9 D		9 D		9 M		9 M		9 V		9 M		9 S			
10 S		10 M		10 J	Entreprise 2	10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J	Entreprise 19	10 S		10 M		10 J	Entreprise 29	10 D			
11 D		11 M	Présence IUT 2	11 V		11 D		11 M		11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 M		11 L			
12 L		12 J		12 S		12 M		12 J	Entreprise 6	12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J	Entreprise 25	12 J		12 M	Entreprise 34		
13 M		13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 J	Entreprise 15	13 D		13 M		13 V		13 D		13 M			
14 M		14 S		14 L		14 J	Présence IUT 6	14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S		14 S		14 J			
15 J	Entreprise éventuelle ment	15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J	Présence IUT 15	15 J		15 D		15 V	FIN CONTRAT		
16 V		16 L		16 M		16 S		16 L		16 J	Présence IUT 11	16 D		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M		16 S			
17 S		17 M		17 J	Entreprise 3	17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J	Entreprise 20	17 S		17 M		17 J	Entreprise 30	17 D			
18 D		18 M	Présence IUT 3	18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 D		18 L			
19 L		19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J		19 L		19 M			
20 M		20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 L		20 J	Entreprise 12	20 D		20 M		20 V		20 D		20 M			
21 M	Entreprise éventuelle ment	21 S		21 L		21 J	Présence IUT 7	21 S		21 M		21 V		21 V		21 S		21 M		21 M		21 S		21 J			
22 J		22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J	Présence IUT 16	22 J		22 D		22 V			
23 V		23 L		23 M	Entreprise 4	23 S		23 L		23 J	Présence IUT 12	23 D		23 D		23 M		23 V		23 V		23 L		23 S			
24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J	Entreprise 21	24 S		24 M		24 M		24 D			
25 D		25 M	Présence IUT 4	25 V		25 L		25 M	Entreprise 8	25 S		25 S		25 M		25 V		25 D		25 D		25 M		25 L			
26 L		26 J		26 S		26 M		26 M		26 J		26 D		26 M	Entreprise 13	26 S		26 L		26 L		26 J	Entreprise 27	26 M			
27 M		27 V		27 D		27 M	Présence IUT 8	27 V		27 L		27 L		27 J		27 D		27 M		27 V		27 V		27 M			
28 M	Entreprise éventuelle ment	28 S		28 L		28 J		28 S		28 M	Présence IUT 13	28 M		28 V		28 L		28 M		28 M	Entreprise 23	28 S		28 J			
29 J		29 D		29 M	Entreprise 5	29 V		29 D		29 M		29 M		29 S		29 M		29 D		29 D		29 D		29 V			
30 V		30 L		30 M		30 S		30 L		30 J		30 J		30 D		30 M		30 V		30 V		30 L		30 S			
31 S		31 M		31 J		31 M		31 M		31 V		31 L		31 L		31 M		31 S		31 S		31 M		31 D			

Rentrée BUT 3

Présence à l'IUT

Présence en Entreprise

Pont IUT

Soutenances BUT 3

1h15 parmi une de ces journées FIN CONTRAT MIN : 20/06/2025

FIN DE CONTRAT MAX : 15/08/2025

Programme de formation – BUT GCCD 3^{ème} année en alternance GÉNIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE

Parcours TRAVAUX BATIMENT (BAT) Parcours TRAVAUX PUBLICS (TP)

Public visé

Tous publics

Prérequis

Le BUT GCCD 3 s'adresse à :

- Des étudiants venant de BUT GCCD 2^{ème} année,
- Des candidats ayant les prérequis liés à la formation visée.

Le BUT s'adresse principalement aux titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

L'admission au cours du cycle de formation est possible par validation d'acquis d'études ou d'expérience. À cet effet, des paliers de réorientation, des passerelles et des enseignements d'adaptation sont mis en place après validation par la commission de la formation et de la vie universitaire ou par une commission ad hoc composée d'équipes pédagogiques issues de plusieurs composantes et présidée par le directeur de l'IUT. Cette commission a pour mission d'apprécier toute demande d'admission et de définir les modalités d'adaptation, d'accompagnement et de réorientation. Possibilité de validation des acquis professionnels (VA-85).

Jury d'admission sur dossier après entretien individuel.

Objectifs

Le BUT Génie Civil - Construction Durable a pour objectif de former en six semestres des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession, comme la gestion de projets.

Les diplômés sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie) ou des travaux (entreprises de construction). Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art.

Les techniciens supérieurs en Génie Civil - Construction Durable devront être capables de percevoir les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et sécurité au travail, de l'intégrer dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets ainsi que de contribuer à son management dans l'entreprise.

Les techniciens supérieurs ainsi formés peuvent être immédiatement opérationnels dans les entreprises de BTP, les bureaux d'études ou de méthodes, les laboratoires, les collectivités territoriales ou les entreprises de service.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 6 (anciennement niveau II), inscrit au RNCP.

Fiche N° [35482](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35482/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35482/> pour le parcours GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE : TRAVAUX BATIMENT

Fiche N° [35483](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35483/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35483/> pour le parcours GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE : TRAVAUX PUBLICS

Compétences visées :

La formation s'articule autour du développement de 5 compétences professionnelles :

Compétence C1	Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment
Compétence C2	Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics
Compétence C3	Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP
Compétence C4	Organiser un chantier de BTP
Compétence C5	Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie

A l'IUT de Tarbes les étudiants ont le choix entre 2 parcours :

Le développement de ces compétences se fait au travers de modules de cours (nommés Ressources dans le programme national) et de projet (nommés Situation d'Apprentissage et d'Evaluation)

Lieu de formation

- Département GCCD - IUT de TARBES – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES

Déroulement de la formation

- De Septembre N à Aout N+1 pour le BUT GCCD 3
- Durée de la formation :
 - Travaux Bâtiment : 527 heures de formation
 - Travaux Publics : 531 heures de formation
- Formation en alternance

Equipe pédagogique

Chef de département : Fabrice CAPLANE – fabrice.caplane@iut-tarbes.fr

Responsable alternance :

- Parcours Travaux Bâtiment : Michel QUARTINO - michel.quartino@iut-tarbes.fr
- Parcours Travaux Publics : Paul SOULE - Paul.SOULE@iut-tarbes.fr

Enseignants chercheurs (30%), enseignants (20%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation (50%).

Mise en place d'un comité de pilotage de la formation incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situations professionnelles à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises.

Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L. 612-1 du code de l'éducation.

Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre).

Les universités délivrent au niveau intermédiaire le diplôme universitaire de technologie qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

3^{ème} année BUT GCCD :

- Parcours Travaux Bâtiment : 527 heures de formation
- Parcours Travaux Publics : 531 heures de formation

PARCOURS BÂTIMENT

Semestre 5

Tronc commun		Durée
Ressources		
R 5.01	Mathématique 5	20
R 5.02	Expression communication 5	20
R 5.03	Anglais 5	20
R 5.04	Gestion d'entreprises et législation du travail	18
R 5.05	Coût global	14
R 5.16	Programmation exploitation et maintenance	34
R 5.17	Économie circulaire	12
R 5.18	Projet Personnel et Professionnel 5	12
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
	Portfolio	12
Total		162
Parcours bâtiment		
R 5.06	Solutions techniques et démarche BIM	20
R 5.07	ACV du matériau à l'ouvrage	22
R 5.14	Méthodes Gestion et Management 5	28
R 5.15	Marchés de travaux	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation		
Saé 5-01-BAT	Établissement de synthèse (travaux TCE) d'un projet de bâtiment BIM	63
Saé 5-02-BAT	Contre-étude et suivi de travaux de l'OS à la levée des réserves en Bâtiment	63
Saé 5-03-BAT	Maintenance et exploitation d'un bâtiment	63
Total		269
TOTAL S5		431

Semestre 6

Ressources		Durée
R 6.01	Gestion de projet	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 6-01-BAT	Projet de construction d'un bâtiment PFE	74
Portfolio		12
TOTAL S6		96
TOTAL S5+S6		527

PARCOURS TRAVAUX PUBLICS

Semestre 5

Tronc commun		Durée
Ressources		
R 5.01	Mathématique 5	20
R 5.02	Expression communication 5	20
R 5.03	Anglais 5	20
R 5.04	Gestion d'entreprises et législation du travail	18
R 5.05	Coût global	14
R 5.16	Programmation exploitation et maintenance	34
R 5.17	Économie circulaire	12
R 5.18	Projet Personnel et Professionnel 5	12
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
	Portofolio	12
Total		162
Parcours Travaux Publics		Durée
Ressources		
R 5.08	Technologie des Travaux Publics 5	23
R 5.09	Ouvrages d'art et ouvrages spéciaux	23
R 5.14	Méthodes Gestion et Management 5	28
R 5.15	Marchés de travaux	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 5-01-TP	Projet de conception Aménagement Urbain-BIM	3
Saé 5-02-TP	Contre-étude et suivi de travaux de l'OS à la levée des réserves en TP	63
Saé 5-03-TP	Maintenance et exploitation d'un ouvrage	63
Total		273
TOTAL S5		435

Semestre 6

Ressources		Durée
R 6.01	Gestion de projet	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 6-01-TP	Projet de construction d'un ouvrage TP(PFE)	74
Portfolio		12
TOTAL S6		96
TOTAL S5+S6		531